

Progiciel l'équité salariale :

Instructions d'installation

Octobre 2009

TABLE DES MATIÈRES

Cette section vous fournira les instructions techniques qui vous permettront d'utiliser efficacement et facilement le progiciel développé par la Commission de l'équité salariale.

1. PROCÉDURE D'INSTALLATION	3
1.1. Un aperçu ...	4
1.2. Accès aux conditions d'utilisation	9
1.3. Dépannage	9
2. POUR NOUS JOINDRE	10

1. PROCÉDURE D'INSTALLATION

Assurez-vous que votre poste de travail correspond à la configuration informatique minimale requise pour être en mesure d'installer et d'utiliser correctement le progiciel.

Dans certains cas, vous devez procéder à la mise à jour d'utilitaires et/ou à l'installation de programmes avant de télécharger le progiciel. Plus précisément,

- si votre poste de travail fonctionne avec une version antérieure à Acrobat Reader 6, vous devez obligatoirement installer « Adobe Acrobat Reader » afin d'être en mesure de visualiser et d'imprimer les documents d'aide et les outils périphériques.

Cette opération, si nécessaire, est accessible à partir de notre site Internet www.ces.gouv.qc.ca dans la section Progiciel pour réaliser l'équité salariale.

- Il est également conseillé d'appliquer les mises à jour suggérées par Microsoft sur votre système d'exploitation.



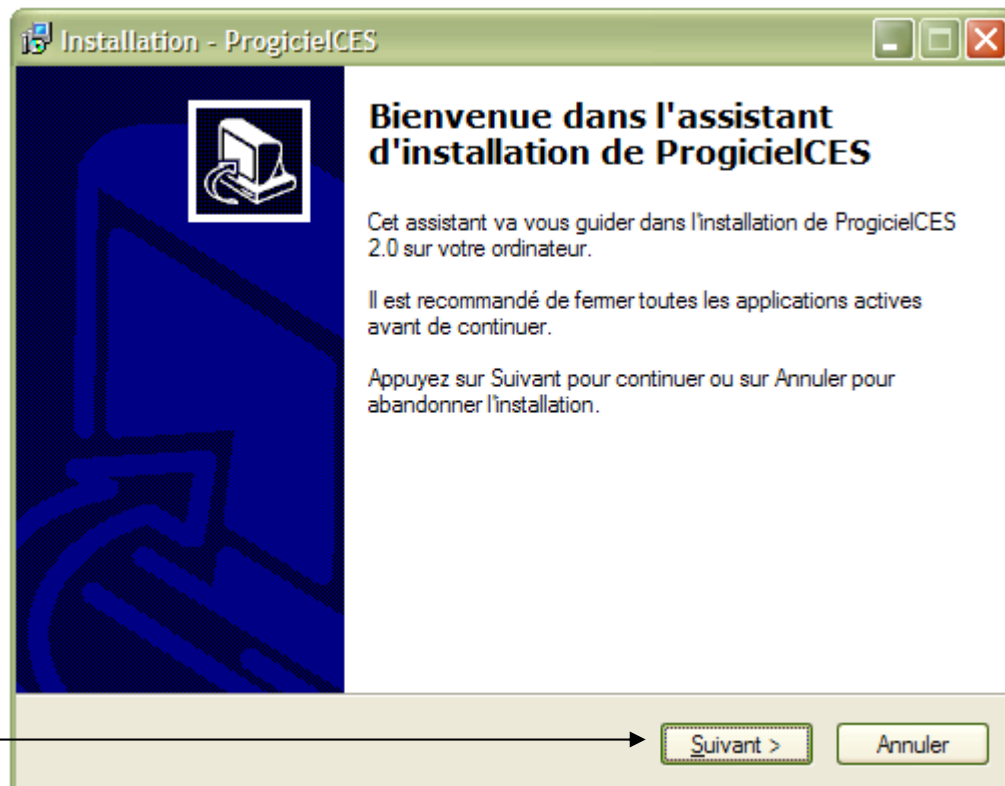
La personne qui installe le progiciel doit posséder les droits « d'administrateur local » sur le poste. Si vous ne possédez pas ces droits, contactez votre administrateur de réseau.

Une fois installé, ces droits ne sont plus requis pour la personne qui utilise le progiciel.

1.1. Un aperçu ...

- Cliquez sur le lien Pour télécharger maintenant et suivez les directives qui vous apparaissent à l'écran.

Nous reproduisons ici la séquence des fenêtres que vous verrez lors de cette étape :





Certaines conditions d'utilisation s'appliquent; veuillez les lire attentivement avant de les accepter.

Installation - ProgicielCES

Accord de licence

Les informations suivantes sont importantes. Veuillez les lire avant de continuer.

Veuillez lire le contrat de licence suivant. Vous devez en accepter tous les termes avant de continuer l'installation.

Par le seul fait d'installer le Progiciel contenu sur le support, vous vous engagez à respecter les conditions d'utilisation figurant ci-après.

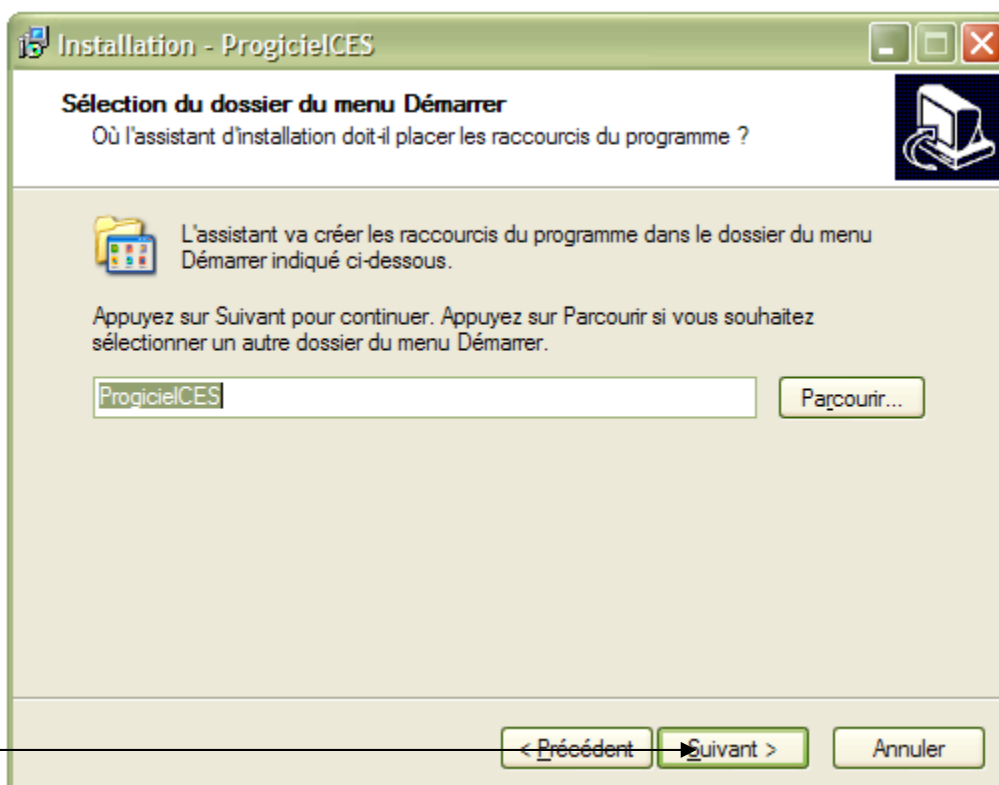
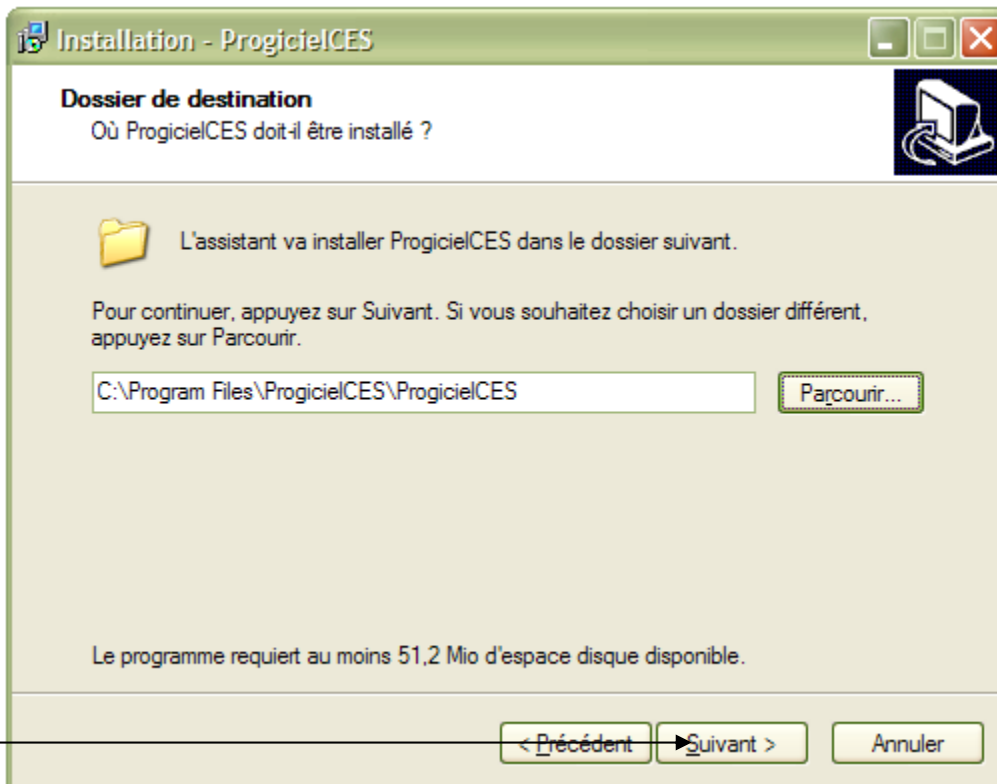
La Commission de l'équité salariale vous accorde, à titre personnel, le droit non exclusif d'installer et d'utiliser le présent Progiciel. La Commission en conserve la propriété intellectuelle, incluant le texte et les images qui y sont contenus et tout autre droit reconnu par la législation en vigueur.

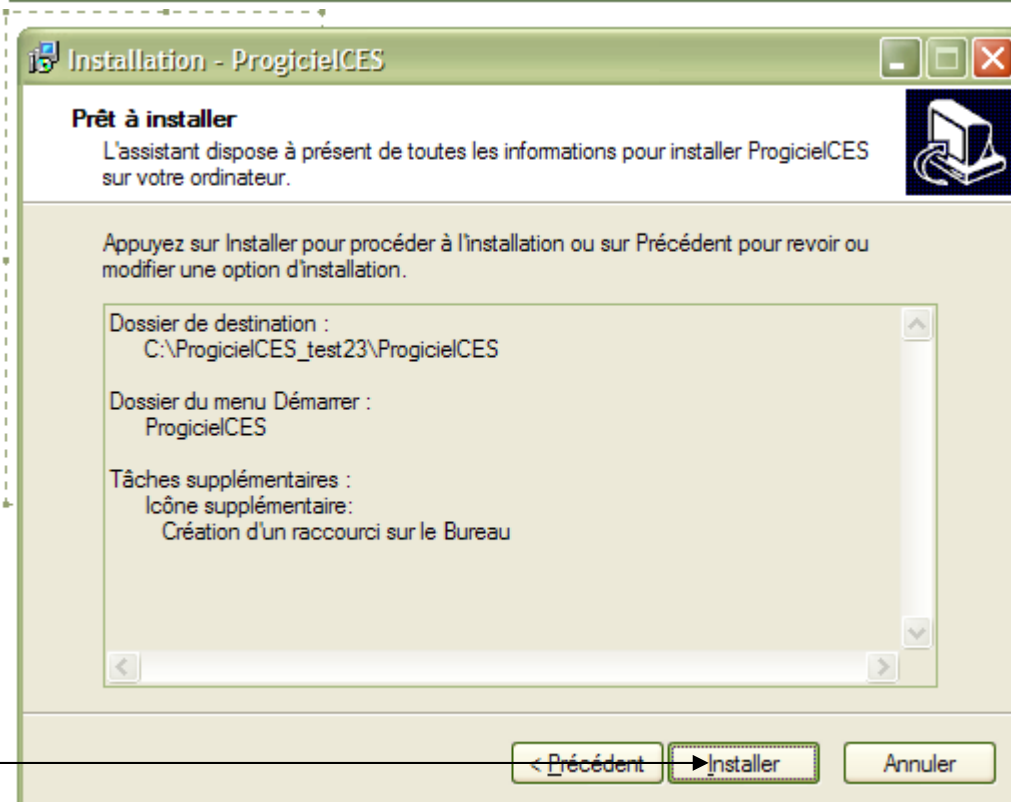
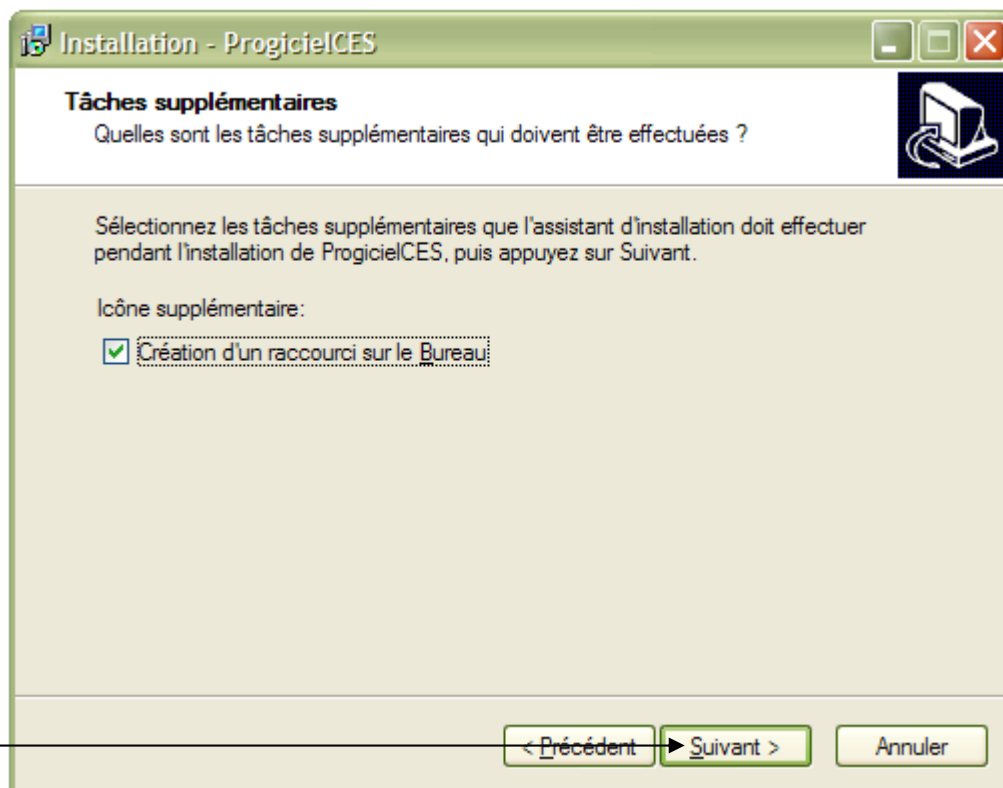
Il vous est interdit (et vous ne pouvez accorder à autrui l'autorisation), à titre privé ou public, de modifier, vendre ou revendre, que ce soit dans un but commercial ou autre, tout ou partie du Progiciel ou toute œuvre dérivée de celle-ci; cette

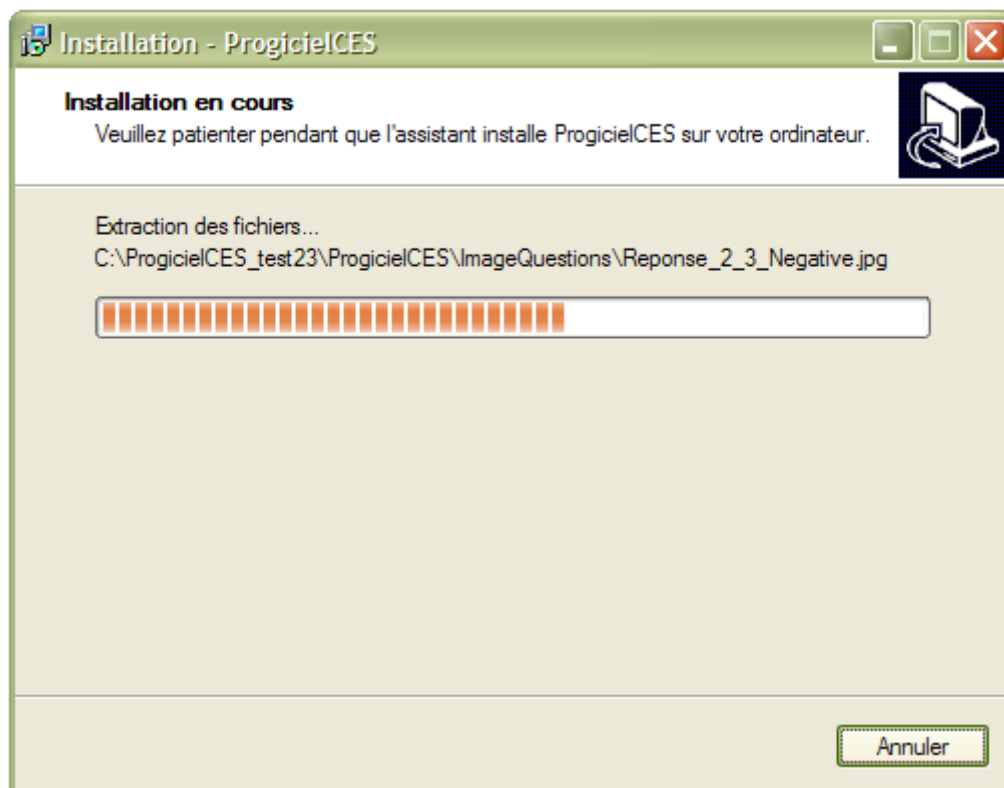
☒ Je comprends et j'accepte les termes du contrat de licence

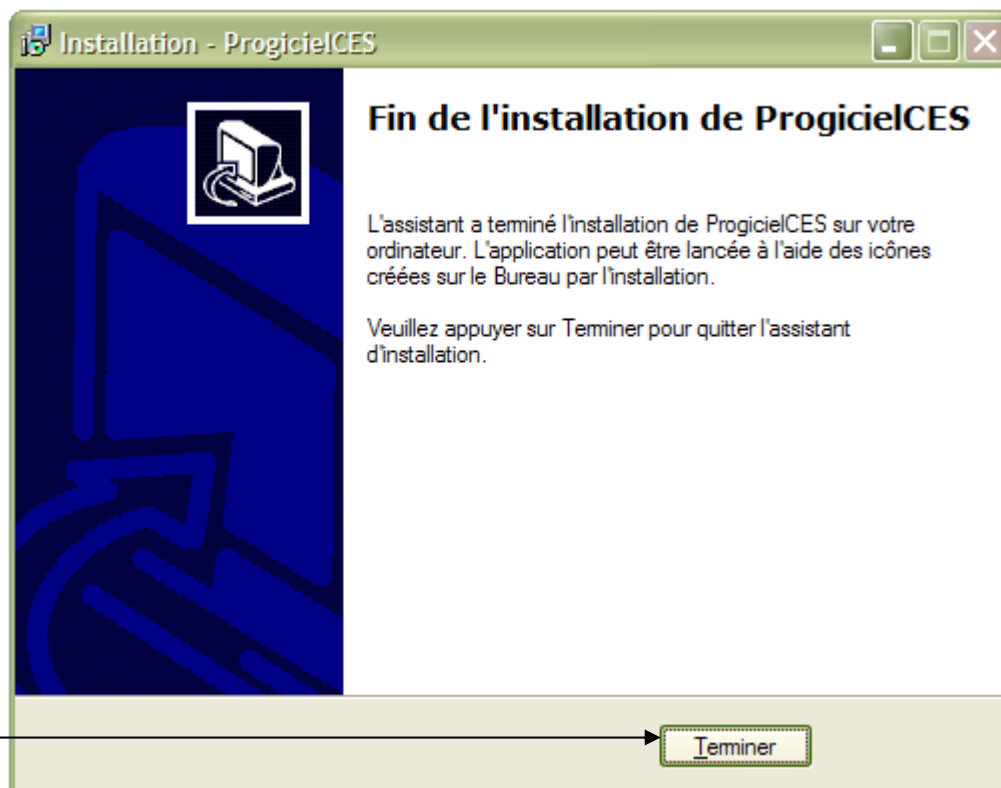
☐ Je refuse les termes du contrat de licence

< Précédent Suivant > Annuler









Pour démarrer le Progiciel, utiliser l'icône sur votre bureau si vous avez coché la case « Création d'un raccourci sur le bureau » lors de l'installation ou encore à partir du menu Démarrer dans la rubrique « Tous les programmes » à la sous-rubrique « ProgicielCES »

Pour savoir comment démarrer une simulation suite à l'installation du progiciel, consultez la section : « *Simulation.* »

1.2. Accès aux conditions d'utilisation

- Vous pouvez accéder de nouveau aux conditions d'utilisation par le menu « Aide » (?).

1.3. Dépannage

- Si vous rencontrez des difficultés, nous vous invitons à consulter notre site Internet .
- Une section sera réservée pour la mise à jour d'informations pertinentes vous permettant de solutionner les situations rencontrées.
- Si vous avez besoin d'aide supplémentaire, contactez-nous. Vous trouverez nos coordonnées dans la section « Pour nous joindre. »

2. POUR NOUS JOINDRE

Il nous fera plaisir de répondre à vos questions. Contactez-nous!

De partout au Québec : 1 888 528-8765 (sans frais)

Région de Québec : 418 528-8765

Site Internet : www.ces.gouv.qc.ca

Courriel : equite.salariale@ces.gouv.qc.ca